

SOMMAIRE

PAGE :

- 1. Editorial
- 2. Coupe de France - SENS
- 5. Règlementation Anti-Dopage
- 9. FRANCE/DANEMARK/
GRANDE-BRETAGNE
- 10. Assemblée Générale
- 13. Sports et Sophrologie
- 15. Coupe des Cosmonautes
- 18. A propos de
"VRILLE ARRIERE"
- 20. Où pratiquer votre
discipline cet été ?

DIVERS

- 4. Examen de Juges - CASTRES
- 17. Nos derniers contacts
- 19. Annonces diverses

Revue "TRAMPOLINE" N°69 - Fév/Mars/Avril
(1992/1)

Directeur de la Publication : Michel GERARD

EDITORIAL



Si je fais le bilan des quelques 25 années passées à la Fédération en tant que responsable technique, je ne peux pas ne pas évoquer quelques souvenirs qui m'ont particulièrement marqué.

En juillet 1961, rencontre avec Bernard AMMON, au cours d'un stage international à l'Ecole des Sports de MACOLIN (CH).

Déjà, Bernard rêvait de créer une Fédération Française de Trampoline. Le rêve se réalisa en AOUT 1965, la F.F.S.T. était née.

Il fit alors appel à moi pour assurer la formation technique et pédagogique des trampolinistes et des futurs cadres.

Au cours de ces stages, l'un des stagiaires manifestait une motivation particulièrement intense pour le TRAMPOLINE, il avait pour nom : Michel ROUQUETTE.

Grâce à ses compétences et à son travail, il devint le meilleur entraîneur mondial et offrit à la Fédération 4 titres de Champion du Monde avec Richard TISON et Lionel PIOLINE, sans compter de nombreuses autres médailles.

Ma formation gymnique me conduisit ensuite à m'intéresser au TUMBLING pour lequel une démarche identique permit de découvrir un nouvel entraîneur de haut niveau qui réalisa nos espoirs en obtenant le 1er titre mondial avec Pascal EOUZAN, et en préparant une redoutable équipe féminine.

Dès 1984, notre Fédération adhérait à l'IFSA, ajoutant une 3ème discipline acrobatique : l'ACROSPORT. Notre ancien sigle fédéral était caduque, il devenait F.F.T.S.A. Cette décision confirmait notre position de "leader" de l'Acrobatie, ce que nous avions voulu prouver en organisant "ACROTRAMP".

Maintenant, l'avenir ; une nouvelle équipe est en fonction, tant au niveau administratif que technique. Les résultats récents prouvent que le TRAMPOLINE et le TUMBLING conservent leur place au niveau mondial, l'ACROSPORT est en passe de devenir une discipline très appréciée au niveau national.

Pour terminer, je remercie tous ceux qui m'ont permis de vivre des événements exceptionnels et de participer à la naissance et au développement de trois nouveaux sports, et quels sports !!

Pierre BLOIS

Membre des C.T.I. FIT/IFSA

COUPE DE FRANCE 1992

SAMEDI 4 AVRIL - SENS

Pourquoi le choix de la Ville de SENS qui ne possède aucun club de TRAMPOLINE ?

C'est la question qui avait été posée à la Commission Technique de Juin 91, et qui étonnait certains, rendait sceptiques, sinon méfiants, les autres !!

L'idée d'une compétition à SENS avait été lancée par notre ami, le Docteur Denys BARRAULT, membre de la Commission Médicale Fédérale, et installé à SENS depuis peu, où il est déjà très actif et très connu.

Cette idée : "Sens, capitale de l'Acrobatie" a été très vite reprise par la J.C.E. (Jeune Chambre Economique) et, grâce à son Président, Mr Eric MACQUAIRE, à Mr Jean-Maurice LEMAITRE et son équipe, cette compétition a pu avoir lieu et a été dans l'ensemble une grande première !

En effet, pour la première fois dans l'histoire des compétitions officielles de la Fédération, nous avons pu bénéficier d'un partenariat privé qui est venu renforcer l'aide précieuse en hommes et moyens logistiques de la Ville de Sens et de son Maire-Adjoint chargé des Sports, Mr CAPDEVIELLE.

Grâce à la J.C.E., la Société "MULTI-APPROS" qui développe et commercialise des produits pour l'agriculture nous apportait des moyens financiers importants.

Cette possibilité nouvelle allait nous permettre de concrétiser, en partie, l'idée selon laquelle nous allions pouvoir donner un côté "spectacle" à une compétition officielle importante

sans pour autant gêner les compétiteurs qui disputaient des sélections ; CDF, CDE Juniors, CDM, WAG, etc ..

En faisant appel à des professionnels de l'éclairage et en mettant à notre disposition des moyens importants, nous avons l'espoir de créer une autre dimension dans une compétition.

Cet événement n'a pas été, pour plusieurs raisons, une réussite totale, mais nous avons pu "tester" ce que l'on doit être capable de faire pour augmenter le caractère médiatique de nos sports qui sont déjà très télégéniques.

Michel ROUQUETTE était "aux anges" et a contribué largement par sa connaissance du spectacle à donner un ton nouveau à une compétition officielle.

Les décideurs de la J.C.E. et la Ville de Sens ont été très satisfaits de nos prestations et sont prêts à aller encore plus loin ; organisation de rencontres internationales, par exemple.



Le Président, Laurent KAZMIERCZAK, remercie le Dr Denys BARRAULT, la J.C.E. et la Ville de SENS pour son accueil chaleureux, et présente Mr CANDIDO de chez "MEDIVEST" venu découvrir nos discipline en vue d'un futur partenariat officiel avec notre Fédération.

Réception officielle à l'Hôtel de Ville, où Pierre VILLIEN, entouré du Maire de la Ville de SENS et de Mr CAPDEVIELLE, Maire-Adjoint chargé des Sports, a remis la Médaille de la Fédération.

COUPE DE FRANCE (suite)

Nous espérons que le public sénonnais (700 personnes environ), qui a découvert nos disciplines, saura activer la création d'un club dans cette ville qui nous a si bien reçu.

Cette compétition réunissait en TRAMPOLINE :

- * 26 équipes de synchro,
- * 75 compétiteurs individuels dont 51 dans la catégorie "- 18ans" garçons et filles, dont un bon nombre avait quitté leur catégorie d'âge pour venir se mesurer aux "grands" !

Bravo aux entraîneurs dynamiques et sérieux qui ont compris que l'on n'a pas intérêt à laisser "dormir" de jeunes espoirs talentueux dans leur catégorie d'âge.



Surprise au Banquet final : un superbe TRAMPOLINE en SUCRE réalisé avec talent !

Le club de la **SEYNE SUR MER**, vainqueur de la Coupe de France **TRAMPOLINE** avec **176.80** pts devant les clubs de **SATHONAY (165.40)** et **CUSSET (158.10)**

En individuel, catégorie - 18ans garçons, victoire de **Sébastien JARRY**, du club de **BOURBON**, avec 61.6, et de **Stéphanie PALLANCHE**, de **SATHONAY**, avec 58.9.

Chez les Nationaux, après les erreurs de **F.SCHWERTZ** et de **N.TREIL**, c'est **Denis PASSEMAR**, du club de **CHENOVE**, qui l'emporte avec 61.7, et **Alice BESSEIGE**, de **B.C.S.**, avec 60 points.

En TUMBLING, 28 compétiteurs seulement, mais il s'agissait d'une compétition (règlement IFSA) plus exigeante au niveau des jeunes.

En individuel, catégorie - 18ans garçons, victoire d'**Alexandre DECHANET**, de **CASTRES**, avec 28.87, et de **Mélanie PEYSSON**, du **T.C.D.**, avec 27.6.

Chez les Nationaux, c'est **Christophe FREROUX**, de **RENNES**, qui l'emporte avec 28.54 devant **Pascal EOUZAN** dont c'était le grand retour à la compétition.

Chrystel ROBERT reste intouchable, et l'emporte avec 28.66 points.

... / ...



En ACROSPORT, 18 groupes, en F.1. et National, représentant près de 40 compétiteurs.

Il est regrettable que certains clubs n'aient pas fait le choix de participer à une compétition nationale qualificative, dommage !

En catégorie Nationale, victoire du DUO féminin JORET/JEANVOINE de RENNES, avec 30.95, et du TRIO LAZLAZ/RICHARD/SCHWERTZ, du T.C.D., avec 27.95 points.

Un seul groupe en DUO masculin, TANTOT/LILLE, de la Bourbonnaise de MOULINS.



Coupe de France TUMBLING pour le club CRETEIL avec deux représentantes de marque : Chrystel et Corinne ROBERT.

Coupe de France ACROSPORT pour ANTIBES, devant le T.G.ELBEUF et BOIS-COLOMBES.

Photos : M.GERARD - Compte-rendu : P.VILLIEN

***** RESULTATS DES EXAMENS DE JUGES passés à CASTRES *****

le 1er MARS 1992

* <u>TRAMPOLINE</u>	CHARTAUD Laurence	Villeneuve s/Lot	JUGE DEPARTEMENTAL	*
*	FRAYSSINET Françoise	Villeneuve s/Lot	JUGE DEPARTEMENTAL	*
* <u>TUMBLING</u>	PUJOL Jean-Pierre	Stade Castrais	JUGE REGIONAL	*
*	TESTAS Frédéric	Stade Castrais	JUGE REGIONAL	*
*	BELOT Laurent	La Tarnaise	JUGE REGIONAL	*
*	LATGE Frédéric	Stade Castrais	JUGE DEPARTEMENTAL	*

* Pour obtenir son DIPLOME, envoyer une enveloppe timbrée à votre adresse

* une photo d'identité ou votre carte de diplôme pour validation, à :

* F.F.T.S.A. - Mr Pierre VILLIEN - 10 ave Paul Herbé - 95200 SARCELLES

* **Merci à Mr Fernand PAULIN pour sa parfaite et sympathique organisation.**

REGLEMENTATIONS ANTI-DOPAGES DE LA F.F.T.S.A.

Le dopage est un non-sens pour l'esprit d'équipe et de compétition, c'est une tromperie pour l'éthique même du sport, c'est surtout un fléau sournois pour la santé de nos jeunes.

La lutte contre le dopage est donc une priorité qu'il est indispensable de mener avec la plus grande fermeté.

Elle doit débiter par une large prévention dont la première étape réside dans une information complète et amplement diffusée.

La FFTSA et son Bureau Médical ont, dans cet esprit, élaboré avec le plus grand soin la réglementation suivante qui devient désormais la référence de sa politique de lutte anti-dopage.

Il est donc nécessaire que ce texte, accessible à tous, sportifs, familles, entraîneurs, dirigeants ..., soit très attentivement consulté.

I. DEFINITION DES ACTES DE DOPAGE

- l'utilisation, au cours ou en dehors d'une compétition organisée par la FFTSA, d'une démonstration agréée par celle-ci, ou d'un entraînement, de produits pharmaceutiques ou de procédés de nature à augmenter artificiellement la condition physique d'un sportif, ou à masquer l'emploi de substances ayant cette propriété,

- de même, la tentative d'un tiers de faciliter l'administration de telles substances ou l'emploi de tels procédés, ou d'inciter à les utiliser, seront considérés comme des actes de dopage et seront pénalisés si la preuve d'un tel état de faits peut en être apportée.

II. OBLIGATIONS

1. du licencié :

Toute personne affiliée à la FFTSA et participant aux compétitions, démonstrations sportives et entraînements, est tenue de se soumettre aux prélèvements et examens destinés à déceler éventuellement la présence de substances interdites dans l'organisme et à mettre en évidence le cas échéant, l'utilisation de procédés illicites. En cas de refus, le sportif sera considéré comme ayant obtenu un résultat positif et sera sanctionné en conséquence.

2. de la Fédération :

La FFTSA doit organiser annuellement lors des compétitions régionales, nationales, internationales, ou pendant une démonstration ou un entraînement, et quelques soient le niveau et les catégories, plusieurs contrôles en application du décret 87483 du 01/07/87, et de la Loi 89342 du 28/06/89.

III. PREVENTION

1. La FFTSA et sa Commission Médicale s'engagent à :

- relayer les publications et les campagnes d'information sur le dopage menées auprès des jeunes par le Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports,

- transmettre aux responsables de clubs la liste actualisée des spécialités pharmaceutiques françaises contenant des substances dopantes établie sur la base de la liste du C.I.O.,

- tenir à la disposition des sportifs, entraîneurs et dirigeants, d'une part, et de leurs médecins, d'autre part, par l'intermédiaire des médecins fédéraux, toutes informations concernant la lutte anti-dopage,

- diffuser le plus largement possible cette Charte anti-dopage.

2. Tout licencié, conscient du sens des réglementations fédérales, doit aussi devenir le vecteur de l'information dans les clubs.

3. Le médecin qui, à des fins thérapeutiques, prescrit un traitement à un sportif, est tenu, à la demande de ce dernier, de lui indiquer si ce traitement contient des substances interdites. (Art.1-Loi 28/06/89).

4. En ce qui concerne certains médicaments en vente libre en pharmacie, il y va de la responsabilité de chaque sportif de vérifier qu'ils ne contiennent pas de produits rendant positif un contrôle anti-dopage. Pour ce faire, il pourra contrôler la liste des substances prohibées tenue régulièrement à jour au siège fédéral et dans les Comités Régionaux. Dans la plupart des cas, médecins et pharmaciens sont également en mesure de l'informer. En cas de doute, la Commission Médicale sera saisie et une confirmation écrite sera transmise à l'intéressé.

IV. PROCEDURE DU CONTROLE

1. Décision de mise en place d'un contrôle

1a - Pour les manifestations internationales se déroulant sur le territoire français, elle émane soit de la FFTSA, soit des instances fédérales internationales.

1b - Pour les manifestations nationales, soit le Président de la FFTSA et le Médecin Fédéral national décident ensemble des compétitions, réunions sportives et entraînements où seront effectués les contrôles, et communiquent leur choix au service intéressé du Ministère J.S., soit le M.J.S. prend l'initiative d'un contrôle à l'échelon national et/ou régional. Un contrôle inopiné peut être opéré du fait du MJS, à la demande ou non de la FFTSA.

1c - Le choix des dates retenues doit rester entièrement secret. Seul le Médecin représentant la Fédération lors de la réunion sportive sera informé quelques jours avant le contrôle.

1d - Tout organisateur de manifestation sportive, puisqu'il n'aura pas été mis au courant, doit tenir à disposition un local (infirmerie par exemple), pour un éventuel contrôle.

2. Protocole du contrôle

Le M.J.S. désigne un médecin préleveur qui se rend sur les lieux de la manifestation sportive et se présente dès le début de celle-ci à l'organisateur de la réunion et à l'officiel représentant la Fédération (DTN s'il est présent) avec la preuve de son identité et son ordre de Mission.

Pour les contrôles effectués à l'initiative de la FFTSA, il sera assisté par un médecin désigné par le Médecin Fédéral national.

L'organisateur de la manifestation sportive les accompagnera au local prévu pour les prélèvements. Le médecin préleveur y déposera son matériel si la porte est munie d'une clé.

3. Choix des contrôlés lors d'une compétition

La Commission Médicale en sa réunion du 29/11/90 a décidé qu'annuellement les contrôles seraient effectués systématiquement sur deux des trois sportifs admis sur le podium et sur au moins un finaliste n'ayant pas accédé au podium, et ceci dans chacune de nos trois disciplines, chez les garçons comme chez les filles, quelques soient les catégories d'âge.

Le choix définitif se fera par tirage au sort, les rangs retenus étant communiqués au M.J.S. et placés dans une enveloppe close, en possession de l'officiel représentant la Fédération ou du Médecin Fédéral. Celle-ci sera ouverte en présence du médecin préleveur.

Dès la fin de la compétition, des notifications de convocation au contrôle anti-dopage seront remises aux sportifs concernés par l'organisateur de la manifestation ou par l'officiel fédéral qui demandera aux futurs contrôlés de ne pas aller uriner avant le prélèvement.

Cette notification comprend :

- le nom et le prénom du sportif choisi, éventuellement son classement dans l'épreuve,
- l'invitation de se rendre immédiatement à la station de contrôle,
- les conséquences qu'entraînerait le refus de se soumettre dans les 30 minutes,
- la signature d'accusé de réception du sportif,
- la signature de l'officiel fédéral.

Si le sportif ne se présente pas au contrôle, le médecin préleveur établira en double exemplaire un constat de carence, l'un destiné au Président de la FFTSA, l'autre à la cellule anti-dopage du M.J.S.

4. Cas particuliers

4a - En cas de blessure en fin de manifestation sportive d'un compétiteur désigné par le contrôle, seule la gravité des lésions et la nécessité d'un transport urgent dûment reconnus par les médecins présents permettraient l'exemption du blessé et le tirage au sort d'un nouveau sportif à contrôler. Les preuves médicales authentifiant la gravité des blessures devront être fournies les jours suivants au Médecin Fédéral national.

4b - En cas d'abandon de la compétition par le sportif pressenti pour un prélèvement après que le processus de sélection ait été mis en place, ce sportif sera néanmoins contrôlé.

4c - En cas d'ex-aequo, les deux compétiteurs seront contrôlés sauf si le nombre de flacons disponibles est insuffisant ; dans ce cas, l'officiel fédéral, en présence des médecins, aura recours à un tirage au sort entre les deux sportifs.

4d - Le choix des contrôlés lors d'une démonstration ou d'un entraînement se fera par tirage au sort, sur place, en présence du représentant fédéral et du médecin préleveur.

5. Modalités de contrôle

5a - La vérification de l'identité du sportif peut se faire :

- au moyen de la licence FFTSA,
- par la présentation du livret médico-sportif où il sera notifié la date du contrôle,
- ou au besoin en présentant au médecin préleveur la carte d'identité, ou bien pour les étrangers, le passeport.

5b - Lieu de prélèvement des échantillons :

- tout organisateur de manifestation sportive doit prévoir un local bien éclairé avec une table, des chaises, des boissons fraîches non alcoolisées et non ouvertes, des toilettes, si possible attenantes, l'ensemble du local fermant à clé.

Un panneau "salle réservée au contrôle anti-dopage" pourra éventuellement être apposé sur la porte d'entrée.

- sont admis dans le local : les sportifs désignés, le médecin préleveur, le médecin fédéral délégué, l'officiel fédéral.

- l'entrée du local est interdite aux journalistes, photographes, supporters, et entraîneurs.

- si le sportif ne peut donner de l'urine immédiatement, il peut être autorisé à aller se doucher et se changer dans son vestiaire, mais il devra obligatoirement revenir pour satisfaire aux opérations de contrôle.

5c - Procédure technique du prélèvement :

- le matériel est amené par le médecin préleveur,

- les boîtiers en plastique contenant un flacon de 100ml étiqueté et une fiche d'identification insérée dans la fenêtre transparente externe.

Sur cette fiche seront mentionnés la date, le lieu, la Fédération, le titre de la compétition, et le code qui est attribué au sportif. La fiche sera replacée dans la loge fenêtrée de façon à pouvoir la lire de l'extérieur.

- le sportif doit choisir deux boîtes,
- il urinerà à l'abri des regards sous la seule surveillance du médecin préleveur. Tout doit être fait pour respecter la pudeur du sujet qui donne l'urine,

- l'échantillon d'urine sera partagé dans les deux flacons choisis, sous le regard du sportif,

- il faut recueillir un minimum de 70ml d'urine (2/3 du flacon),

- le sportif devra rester à chaque tentative sous la surveillance du médecin jusqu'à l'obtention complète du volume nécessaire. Il pourra prendre les boissons stockées dans le local.

- si la première quantité recueillie est insuffisante, en attendant le complément, il faut sceller le boîtier renfermant l'échantillon incomplet sous le regard du sportif. Le scellé intermédiaire sera codé et détruit à chaque nouvelle tentative de don d'urine.

- le sportif doit vérifier si le code écrit sur le flacon est identique au code écrit sur l'étiquette d'identification,

- le numéro des scellés, tourné vers l'extérieur, et le code des flacons doivent être notés sur la fiche de procès verbal du contrôle (imprimé comportant quatre feuillets de couleurs différentes) fournie par le médecin préleveur,

- le sportif s'assurera de l'exactitude de cette retranscription,

Le Procès Verbal comportera :

- * la date, la Fédération, le titre de l'épreuve ou de l'entraînement, le lieu,

- * le nom, le prénom, le N° de licence, l'âge et le sexe,

- * l'heure du prélèvement,

- * le code des flacons,

- * le numéro des scellés,

- * des remarques sur les médicaments absorbés durant les trois jours précédents le contrôle (auto-médication, produit conseillé par un pharmacien, traitement en cours prescrit par un médecin). Le médecin contrôleur interrogera le sportif sur les produits utilisés et inscrira les noms des médicaments,

- * la signature du médecin préleveur,

- * la signature du représentant de la Fédération,

- * la signature du sportif qui déclare que l'échantillon a été prélevé et conditionné d'une manière satisfaisante, son adresse et son téléphone.

Si le sportif refuse de signer le procès-verbal, il doit en consigner les raisons.

Destination des copies du Procès-Verbal :

- * un exemplaire BLANC est destiné au M.J.S.

- * un exemplaire JAUNE est destiné au Président FFTSA

- * un exemplaire ROSE est destiné au sportif

- * un exemplaire VERT est destiné au laboratoire national anti-dopage. Ce dernier exemplaire occulte l'identité du sportif, sa nationalité, son numéro de licence ainsi que sa signature.

- Tout contrôle commencé doit être mené à son terme par le médecin préleveur, dans les conditions précitées, assisté des représentants de la FFTSA.

Emballage et envoi des échantillons :

A la fin du contrôle, le médecin préleveur et les représentants fédéraux procèdent à une vérification récapitulative du nombre d'échantillons, et de la concordance des codifications.

Les prélèvements seront stockés dans des conditions de sécurité et de conservation optimales, c'est à dire au froid. Ils seront placés dans un emballage extérieur approprié, et acheminés au laboratoire national anti-dopage, sans retard, sous la responsabilité du médecin préleveur.

V. COMMUNICATION DES RESULTATS

Les résultats sont communiqués dans les meilleurs délais au Président de la FFTSA et au M.J.S.

1. La teneur du résultat doit être communiquée par la FFTSA :

1a - s'il est négatif, au Médecin Fédéral national, au Médecin régional ou départemental, qui le communique à l'intéressé,

1b - si l'analyse du premier échantillon fait apparaître la présence d'une substance appartenant aux classes des produits interdits, le Médecin Fédéral national en informe le sportif par Lettre Recommandée avec A.R.

Cette lettre précise la date et l'heure auxquelles il sera procédé à l'analyse du deuxième échantillon. Celle-ci sera effectuée dans le même laboratoire sous la responsabilité d'un contre-expert différent du premier analyste, choisi par le sportif ou son représentant, ainsi que le Médecin Fédéral national ou son représentant.

Le résultat de la contre-expertise est transmis au plus tôt au Président de la FFTSA qui en avertit le Médecin Fédéral national. Si celle-ci confirme le résultat de la première analyse, le sportif sera convoqué aux fins d'audition devant la Commission de discipline de la FFTSA.

Cette commission sera composée :

- * du Président de la FFTSA,

- * du Médecin Fédéral national, ou à défaut, du Médecin Président de la Commission Médicale Fédérale,

- * du Directeur Technique National,
- * d'un représentant des sportifs, élu et membre du Comité Directeur,
- * d'un expert médical reconnu pour sa compétence dans le domaine de la lutte anti-dopage, et choisi par la Commission Médicale Fédérale,
- * d'un expert juridique désigné par le Président de la Fédération,
- * du Président du Comité Départemental concerné

Le sportif devra produire tout document nécessaire à l'instruction de son dossier et pourra se faire accompagner, à sa charge, par le médecin prescripteur et/ou le défenseur de son choix.

Les sanctions prises par la Commission de discipline sont notifiées au sportif concerné par Lettre Recommandée avec A.R., dans les 48 heures ouvrables, suivant leur prononcé et doivent être également communiquées au Président du Club concerné, ainsi qu'au Médecin du Club.

2. Le sportif peut faire appel de cette décision devant le Comité Directeur par Lettre R.A.R. dans les 15 jours suivant la notification de sanction.

Qu'il y ait appel ou non, le sportif est suspendu le jour où la Commission de discipline a pris sa décision de sanction.

VI. SANCTIONS

1. Sanctions Nationales

1a - Elles sont prises par la Commission de discipline et s'appliquent :

- * aux licenciés ayant utilisé, en dehors ou pendant la compétition, des classes pharmaceutiques de substances entrant dans la dernière liste en cours reconnue par la FFTSA ou d'autres procédés ne faisant pas appel à des médicaments, après confirmation de la fraude par la contre-expertise,

- * aux licenciés convaincus d'avoir suscité ou facilité par quelque moyen que ce soit l'accomplissement d'actes de dopage.

1b - Les sanctions prennent effet le jour où la Commission de discipline rend son arrêt.

1c - La protection des droits individuels se définit par :

- * l'obligation du secret professionnel faite aux personnes impliquées à intervenir dans les contrôles, enquêtes, convocations par correspondance, audiences prévues par la procédure,

- * le respect des droits de la défense.

1d - La nature des sanctions pour les sportifs convaincus de dopage est la suivante :

- * pour l'emploi d'éphédrine ou de codéine :
 - 1 an de suspension pour un premier délit,
 - 2 ans de suspension pour un second délit,
 - radiation à vie pour un 3ème délit,

- * pour l'emploi d'autres produits dopants :
 - 2 ans de suspension pour un premier délit,
 - radiation à vie pour un second délit.

On doit entendre par "délit", l'infraction à la réglementation anti-dopage constatée quelque soit la classe du produit incriminé.

La Commission de discipline peut être amenée à assouplir la nature des sanctions ci-dessus, dans deux cas particuliers :

- * s'il y a notion d'une "nécessité thérapeutique", sur présentation d'un certificat médical précis et détaillé transmis huit jours avant l'audition du sportif au Médecin Fédéral national (celui-ci étant garant du respect du secret médical),

- * lorsqu'un sujet aura été contrôlé positivement pendant un entraînement éloigné d'une compétition.

1e - La nature des sanctions pour les licenciés ne pratiquant pas, mais ayant incité ou facilité l'acte de dopage, est la suivante :

- 2 ans de suspension pour un 1er délit,
- radiation à vie pour un second délit.

Sont concernés par ces dispositions :

- * Les professions médicales et para-médicales appartenant à la FFTSA, les éducateurs, les dirigeants, les entraîneurs, les organisateurs de manifestations agréées par la Fédération, les membres de l'encadrement fédéral.

Ces "licenciés ne pratiquant pas" ont également la possibilité de faire appel devant le Comité Directeur fédéral, leurs droits individuels de secret de l'instruction et de respect de la défense sont garantis.

Il faut noter que la Commission de discipline sera particulièrement sévère, et en particulier sur le plan pénal, envers les licenciés incitant ou facilitant l'usage de produits dopants par un mineur.

1f - Le fait de ne pas se soumettre au contrôle obligatoire ou de frauder au cours de l'opération de contrôle entraînera le maximum de la sanction.

1g - L'extension de la sanction sera demandée aux autres Fédérations sportives.

1h - Les sanctions doivent être communiquées au M.J.S. et aux instances internationales en vue d'extension des sanctions aux autres pays membres de ces instances.

1i - Les résultats des épreuves :

- * la place obtenue en compétition par un athlète déclaré positif sera attribuée à l'athlète immédiatement placé derrière lui,

- * en ce qui concerne les résultats d'une équipe, les points obtenus par le contrevenant ne seront pas pris en compte.

1j - Tout licencié, auteur d'infraction aux règlements de cette Charte anti-dopage fédérale, et reconnu coupable, pourra faire l'objet de poursuites pénales à l'initiative de la FFTSA.

1k - En cas d'infraction à l'interdiction de participer à une compétition, le sportif pourra faire l'objet d'une peine correctionnelle.

1l - Toute personne s'opposant à l'accomplissement d'un contrôle par gestes de destruction ou voies de faits envers le médecin préleveur sera passible de sanctions fédérales et/ou pénales.

1m - Les dirigeants et personnes associées par les autorités fédérales à l'instruction de l'affaire sont tenues d'observer une totale discrétion sur le contenu du dossier et les faits dont ils pourront avoir connaissance.

Tout manquement caractérisé à ces obligations pourra entraîner la récusation immédiate.

2. Sanctions Internationales

En cas de sanctions prises à la suite de contrôles positifs, au cours de compétitions organisées par les instances internationales, la FFTSA appliquera ipso facto l'extension des sanctions.

Docteur Xavier GRAPTON
Médecin Fédéral

FRANCE / DANEMARK / GRANDE-BRETAGNE

ANTIBES - 25 AVRIL 1992

Après le désistement des Allemands qui devaient prendre en charge l'organisation de ce Match, c'est à Antibes, dans notre "bonne vieille salle" Salusse SANTONI que ce match devenu triangulaire fut organisé.

Chaque formation, en phase de préparation, a commis beaucoup d'erreurs sur l'ensemble de la compétition, notamment chez les garçons, mais on retiendra, particulièrement, les résultats extrêmement positifs des deux premiers de la compétition.

Fabrice SCHWERTZ (106.3 pts / 13.2 dif) sort brillant vainqueur de son duel serré avec **John HANSEN** (105.4 pts / 13.2 dif).

Chez les filles, très belle victoire de **Suzan CHALLIS** (100.2 pts / 11.3 dif) devant **Nathalie TREIL** qui a parfaitement réussi son match (98 pts / 9.7 dif).

Les autres françaises se sont bien comportées (BESSEIGE, TROUCHE, GUIDICELLI, et KRZYSLAK), seule D.MORENO a été malchanceuse, ce qui a permis à cette formation de prendre la 2^e place par équipe derrière la Grande-Bretagne, vice-championne du Monde, ne l'oublions pas !

Les français ont été moins heureux, surtout lors du 1^{er} libre où une cascade de fautes les a définitivement éloignés de la victoire qui était à leur portée.

Les résultats par équipes

<u>Hommes</u>	1ère	DANEMARK	300.7 pts
	2ème	G-BRETAGNE	294.1 pts
	3ème	FRANCE	287.3 pts
<u>Femmes</u>	1ère	Gde-BRETAGNE	287.6 pts
	2ème	FRANCE	282.8 pts
	3ème	DANEMARK	276.2 pts

Cette troisième édition voit donc les français garder leur invincibilité dans la compétition individuelle masculine :

(1990 : BARTHOD - 1991 et 1992 : SCHWERTZ)

mais je souhaite vivement une victoire d'équipe l'année prochaine.

La bonne performance de l'équipe féminine et surtout leur régularité est très encourageante.

La soirée fut "très chaude", avec près d'un millier de spectateurs, sans oublier les jeunes espoirs du stage d'Antibes qui n'ont pas ménagé leurs encouragements.

Franck BARDY
Entraîneur National
TRAMPOLINE

ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

SARCELLES - 21 MARS 1992

Cette année, changement de décor !

L'INSEP n'ayant pas accepté notre demande, pour des raisons, semble-t-il, d'un trop grand nombre de manifestations déjà en place, le Président en a profité pour demander à Jean SAVIN de réserver une salle à SARCELLES.

C'est ainsi que tous les responsables de clubs (qui avaient pris soin de lire les circulaires du Directeur Administratif) ont eu le loisir de visiter le siège fédéral lors de la vérification des mandats avant de se rendre au FORUM des CHOLETTES dans lequel se tenait l'Assemblée Générale.

Pour les faire patienter en attendant que

d'interruption, de participer au déplacement des délégués, y compris ceux de l'Ile de France dans une proportion non négligeable.

Dans une salle fort bien décorée par les services municipaux, l'Assemblée Générale s'est déroulée dans une atmosphère calme et sereine.

Tous les rapports ont été adoptés à l'una-



nimité, ce qui tend à prouver que tous les clubs sont satisfaits de la politique menée depuis trois ans par notre Président, Laurent KAZMIERCZAK.

Au cours de son Rapport Moral, le Président a particulièrement souligné :

- le redressement des Finances,
- la progression du nombre des clubs et des licenciés,
- l'effort de médiatisation de nos disciplines,
- le bon fonctionnement des Centres Nationaux,
- les relations interfédérales nationales et internationales,
- ainsi que les bons résultats de nos compétiteurs, et tout particulièrement de **Chrystel ROBERT** "qui a marqué de son empreinte

le quorum soit atteint, chacun pouvait admirer une mini exposition, réalisée par le DNA, relatant les moments de l'année 1991.

Comme trop souvent, les années non électorales, on a pu constater de nombreux absents, principalement dans les Comités Rhône-Alpes, et surtout Ile de France.

En revanche, les deux Comités d'Outre-Mer étaient représentés.

Pourtant, la Fédération avait fait un sérieux effort, en décidant, après trois ans



l'année 1991" !

Il lui remet à ce titre au nom de Madame le Ministre, la médaille d'ARGENT de la JEUNESSE et des SPORTS, et en cadeau, une montre "Séiko".

Chrystel ROBERT



Le Président en profite pour remettre également la médaille de BRONZE de la JEUNESSE et des SPORTS

à Nathalie TREIL, et Christian SCHWERTZ



Nathalie TREIL



Christian SCHWERTZ

En cours de réunion, nous avons l'honneur d'accueillir pour un bref instant, compte-tenu de sa charge, Monsieur Raymond LAMONTAGNE, Maire de Sarcelles, accompagné de Monsieur Jean-Claude MESTRE, Premier Adjoint, tous deux candidats aux élections cantonales qui se déroulaient le même jour.

Malgré leur emploi du temps chargé, ils avaient tenu à souligner leur satisfaction de voir une Fédération sportive choisir SARCELLES pour tenir son Assemblée Générale.

L'interruption de séance de la mi-journée s'est déroulée d'une part dans une autre salle du FORUM dans laquelle Madame SAVIN avait préparé l'apéritif, puis s'est poursuivie au tout nouveau restaurant "Chantegrill".

L'après-midi a vu l'élection de Jean-Pierre THORN au Comité Directeur dans le Collège des sportifs de Haut Niveau, et de Marcel JORET à la Commission de Contrôle des Comptes.

Comme toujours, les débats se sont un peu animés lors des propositions fédérales et régionales pour lesquelles, malheureusement, de trop nombreux responsables ont déjà quitté la salle.

Enfin, à l'issue de l'Assemblée Générale, quarante habitués, dont certains anciens, se sont retrouvés au "CHANTEGRILL" pour un dîner d'excellente qualité.

Domage que d'autres ne veuillent pas en profiter !

Michel GERARD



Mr Raymond LAMONTAGNE, Maire de Sarcelles



A la table du
Président, on retrouve
avec plaisir quelques
"anciens" dont Mick et
Bernard COURTOISON ...

Le DTN, Pierre VILLIEN, entouré de
quelques trampolinistes dont notre
ancien Champion du Monde des années
74 et 76, Richard TISON ...



Ci-dessous, deux clubs réunis
autour d'une même table, l'AS.SARCELLES
et l'US.CRETEIL ...

Ci-dessus, le DNA, Michel
GERARD est entouré de nombreux
fidèles parmi lesquels on
reconnait Michel LE GALLO et
Michel CAUBLLOT, ...



SPORTS ET SOPHROLOGIE

MOTIVATIONS DES SPORTIFS

Du Grec **SOS PHREN** et **LOGOS**.

L'étude de l'harmonie de l'esprit créée à MADRID par le Professeur CAYCEDO, en 1960, la Sophrologie est avant tout une philosophie humaniste et transcendante qui conçoit l'homme responsable, authentique, autonome, en harmonie avec lui-même, avec les autres, et avec la nature.

La Sophrologie est un art de vivre, c'est une voie de développement personnel. Dans les temps les plus reculés, l'homme n'était que peu armé pour se défendre du milieu ambiant, d'une nature hostile. Il développa alors au fil des millénaires une arme unique, la raison, tellement même que son hémisphère cérébral gauche, celui de la rationalité et de la logique est maintenant plus développé que son hémisphère droit.

A nous de tendre à rétablir cet équilibre le plus parfaitement possible en développant cet hémisphère droit, celui de la synthèse, de l'intuition, et de la globalité.

La Sophrologie n'a pas pour but de remplacer la raison par l'intuition, ou de mettre la synthèse à la place de l'analyse, ou le langage symbolique à la place du langage logique,

mais seulement de développer et d'intégrer toutes ces fonctions au sein de l'individu.

La Sophrologie est une méthode, elle englobe toutes les techniques pouvant provoquer des transformations de la conscience.

Notre Fédération, la FFTSA, fut la première à jouer le jeu et à inclure dans la préparation des Equipes de France, la SOPHROMOTIVATION.

Travaillant depuis 20 ans au sein des sports acrobatiques, Trampoline, Tumbling, Acrosport, les résultats obtenus au niveau Mondial prouvent que l'apport de cette méthode (comme le soulignent d'ailleurs les sportifs, eux-mêmes) a ajouté un complément positif à leur préparation :

- 8 titres de CHAMPION DU MONDE,
- 11 titres de CHAMPION D'EUROPE,

devant Russes, Américains, et pratiquement 35 autres pays.

Quel est le rôle du KINESITHERAPEUTE ?

Ayant une formation solide de Sophrologie au sein d'une équipe de France, comment peut-il être VECTEUR de motivation ?

Son rôle de thérapeute manuel lui donne auprès de sportifs :

- un rôle d'écoute privilégié,
- de confident,
- de soutien,
- sa présence,
- son calme,
- sa tranquillité,

toujours associés au dynamisme, à la joie, et à l'humour, seront ses armes.

Les sportifs doivent avoir dans le sophrologue une confiance totale, ils doivent être capables de discuter et de se confier pleinement.

En effet, arrivés à ce niveau International, la moindre anicroche sur le plan entraînement, santé, travail, études, affectivité, peut déclencher des réactions catastrophiques.

Prenons l'exemple d'un sportif de haut niveau, parfaitement entraîné, ayant inscrit dans son moi tous les schémas corporels de ses exercices. Tout nous semble parfait dans l'attente du jour "J". Hélas, le jour de la compétition, les résultats sont décevants, et n'ont aucun rapport avec la somme de travail investie par ce sportif et par ses entraîneurs.

Que s'est-il passé ?

De nombreux facteurs psychologiques ont sournoisement altéré la dite préparation et, s'accumulant petit à petit, ont éclaté le jour de la compétition.

A chaque fois nous découvrons à l'étude de ces cas (et nous le verrons aux J-0 cette année), une scission entre le physique et le psychisme de l'athlète concerné, scission qui détruit son unité, le perturbant profondément, et cette perturbation, silencieuse souvent, n'éclate que catalysée par le trac qu'elle conforte et augmente.

Quels peuvent-être ces facteurs de scission ?

- montée progressive de l'énerverment précompétitif
- perte de confiance en soi,
- montée du doute,
- perte de mouvements,
- problèmes familiaux, scolaires, affectifs,
- problèmes relationnels avec les autres sportifs, les entraîneurs, etc ...
- accumulation de mauvais résultats, de chutes répétées, manque de combativité, échéances et responsabilités trop lourdes ou mal comprises,

... / ...

- fatigue physique ou psychique,
- traumatisme, excuse, refuge (tendinite, certaines douleurs rachidiennes inexplicables, etc)
- fatigue due aux décalages horaires, aux changements d'altitudes, aux différences alimentaires.

Tous ces problèmes et bien d'autres font partie intégrante de nous tous et, si chez nous, les problèmes qu'ils déclenchent n'ont pas forcément de retentissements dramatiques, il en est tout autrement chez ces grands sportifs qui sont ou devraient être "des machines bien réglées" vivant bien avec leurs problèmes et les assumant.

Malheureusement, beaucoup développent cette scission dont nous parlions plus haut et les résultats désastreux n'en sont que le reflet.

Cette scission qui, dans les situations d'actions manquées, divise le sportif en deux parties ne doit être en effet que le départ de la recherche d'un nouvel art de vivre, d'un nouvel équilibre.

En fait, les actes complexes peuvent, grâce à un apprentissage adéquat (entraînement, etc), devenir suffisamment familiers et intégrés pour finir par se dérouler facilement mais cependant pas suffisamment pour que la perfection, la sensibilité, le sens de la beauté gestuelle entre en jeu.

Il faut à ce niveau que le sportif atteigne ce qu'on appelle "l'état de grâce", cet instant privilégié extraordinaire où il se fond corps et âme avec plénitude et bonheur dans la réalisation parfaite. Il fera alors se lever les foules et nous remplira de sentiments de force, de beauté et d'harmonie qu'il arrivera à extérioriser.

Le sportif ne peut atteindre cet état de grâce et retrouver son unité perturbée que si il se trouve dans une position où il exclut lui-même en éliminant naturellement à ce moment là ses impulsions volontaires, il s'identifie au mouvement, sa gestuelle n'est plus corrigée par son MOI obligé d'imposer un effort d'intégration en dépit des autres mobiles cités plus haut (stress, trac, responsabilité, panique, etc) mais par son équilibre retrouvé et total par son MOI profond en pleine harmonie avec un sentiment intense de puissance, de joie et de bonheur.

L'action fond alors le sportif, son corps, ses bras, ses jambes, ses yeux, avec son matériel, ski, trampoline, agrès, raquette, etc, et l'espace, en un tout régie par l'équilibre et l'harmonie de cette action. L'unité retrouvée se montre alors par la notion de grâce et ce n'est pas seulement une notion esthétique. C'est aussi un enchaînement parfait des actes différents en un complexe qui les dépasse ; respirations, attitudes, gestes infimes, de façon que les tendances du MOI et du SUR MOI n'échappent en aucun cas, ni à aucun moment à cette unité.

Notre méthode de "sophro-motivation" n'a d'autre but que d'aider à rééquilibrer, à reconstruire cette unité perturbée.

- Reconstruction du schéma corporel,
- Accentuation des possibilités de concentration,
- Combattre la fatigue, l'énerverment, l'angoisse,
- Amélioration des relations sportives et profanes.

En un mot, chercher à améliorer les performances, donc les résultats par l'amélioration de leur sens relationnel de la vie.

La SOPHROLOGIE n'est pas une panacée, ni le remède miracle, mais elle est un atout certain lorsqu'elle est acceptée et pratiquée régulièrement. Les résultats de ces 20 dernières années nous confortent dans cette démarche.

La SOPHROLOGIE ne s'adresse qu'à des gens sans pathologie mentale. Tous signes marginaux de névrose, de psychose, de signes obsessionnels, états dépressifs, paranoïaques, ou autres, sont alors du domaine de la médecine psychiatrique, et le rôle du sophrologue est bien sûr de dépister, et surtout de diriger vers ces médecins spécialistes, les cas qu'il pourrait découvrir au cours de ses séances, d'où l'utilité d'avoir dans toutes les fédérations sportives un Comité Médical structuré et efficace.

Jean-Claude HEISER

Kinésithérapeute Fédéral

Prochain numéro : "L'entraînement en SOPHRO-MOTIVATION des Equipes de France de la FFTSA".

Pokee Sport Publicité

8, rue Emile-Zola
Z.I. de Pasquis
MONTLUÇON
Tél. 70 05 98 58

Création Décoration Publicitaire

Enseignes lumineuses
Objets publicitaires
Vêtements de sport et de loisir
à vos couleurs
PIN'S - Trophées - Médailles
Impression sur tous supports
Tee-Shirts - Autocollants

COUPE DES COSMONAUTES

COUPE VOLKOV - COUPE DOBROVLSKI

MOSCOU - 11 et 12 AVRIL 1992

3 noms différents pour une compétition !

La "COUPE des COSMONAUTES" associe en fait, sous un vocable plus général les noms de 2 Héros de la conquête spatiale de l'ex-URSS.

Cette édition 1992 fut historique en ce sens où, pour la première fois, les 3 Nations d'EUROPE de l'OUEST présentes : FRANCE, DANEMARK, ALLEMAGNE, avaient en face d'elle 12 Républiques de l'ancienne URSS, dont la RUSSIE, la BIELORUSSIE, l'UKRAINE, la GEORGIE, l'OUZBEKISTAN, la LITUANIE, le KAZACSTAN, la MOLDAVIE, le KIRDISTAN, etc..., les 5 premières Nations présentant des équipes redoutables.

Pour nous, Européens de l'Ouest, nous avons vraiment l'impression d'avoir été invités au Championnat National de l'ex-URSS !!

Le règlement étant assez "élastique", la Russie, l'Ukraine, par exemple, présentaient plus de 4 compétiteurs en individuel, et 3 équipes en synchronisé pour la Russie, 2 pour la Biélorussie, 2 pour l'Ukraine.

Cette nouvelle donne rendait la compétition bien plus difficile pour nous et les résultats, si ils sont un peu décevants, n'en sont pas moins encourageants à cette période de préparation des grands rendez-vous de l'automne.

A noter au chapitre des satisfactions la belle 4ème place, en synchronisé, de SCHWERTZ/HENNIQUE, juste derrière les danois HANSEN/CHRISTIANSEN, dans une compétition enlevée par les Champions du Monde en titre, MOSKALENKO/DANILCHENKO.

Il est intéressant de noter que derrière nos compétiteurs se trouvent 2 équipes russes, 1 équipe d'Ouzbekistan, avec POLIARUSH, 1 équipe de GEORGIE, 1 équipe d'Ukraine, 1 équipe de Biélorussie.

Ne soyons pas trop amers par rapport à ces résultats TRAMPOLINE/TUMBLING, ils sont encourageants, et les entraîneurs et compétiteurs en ont déjà tiré la leçon qui convient pour "ajuster" leur préparation physique et psychologique.

En ACROSPORT, **Valentine JORET** et **Sandrine JEANVOINE** ont reçu le "baptême du feu" et obtenu une 10ème place en Duo féminin.

Leurs petites fautes dues très certainement au trac ont eu une incidence sur les notes du "combiné" en particulier :

statique = 9.32
dynamique = 8.72
combiné = 8.40
pour un total de 26.44 pts.

La compétition a eu lieu dans l'immense salle du C.S.K.MOSCOU (club sportif de l'Armée).

Il s'agissait d'une salle de Basket dont le mobilier était peu adapté aux besoins du jugement, pas de tables, etc ...

Difficulté aussi au niveau de la communication, tous les résultats étant donnés en caractères cyrilliques, pas de machine à écrire pouvant donner les résultats dans notre alphabet. Merci à Nathalie TREIL de nous avoir traduit les résultats en français !

L'implosion de l'ex-URSS donne la possibilité et l'envie à certaines républiques de s'ouvrir vers les Nations de l'Europe de l'Ouest, et la FRANCE a été très sollicitée.



La Délégation française : on reconnaît de gauche à droite :
N. TREIL, S. JEANVOINE, V. JORET, E. DOUSSINAULT, N. FRANCILLON, S. VACHER,
M. ROZ, C. LAMBERT, Co. et Ch. ROBERT, F. BARDY, F. SCHWERTZ, A. BESSEIGE.

En général, il s'agit de clubs qui veulent organiser les échanges à l'occasion de compétitions, le séjour étant pratiquement toujours à la charge du pays qui reçoit.

Si toutes ces nouvelles nations sont présentes à AUCKLAND et à RENNES, nous pouvons nous préparer à vivre des CHAMPIONNATS du MONDE d'une exceptionnelle qualité !!

Pierre VILLIEN
D.T.N.

SOYONS SPORT



ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR UN SPORT SANS VIOLENCE
ET POUR LE FAIR PLAY

Des classements un peu décevants qui ne doivent pas cacher un travail intéressant.

En TUMBLING, la RUSSIE, la BIELORUSSIE, l'UKRAINE se placent en haut du tableau des valeurs mondiales, les autres républiques ayant un niveau semblable aux nations européennes.

Les français présentaient tous de nouvelles séries, encore en cours de travail, afin de mieux répondre au tout nouveau règlement international et au meilleur niveau mondial, en vue des Championnats du Monde de RENNES, dans six mois.

Cette compétition arrivait à une période délicate, au sortir de la préparation hivernale, et en constante balance entre les sélections FIT et les compétitions IFSA, les deux règlements demandant un travail sensiblement différent.

Nicolas FRANCILLON, après une bonne série salto et une très bonne deuxième note de la compétition en série vrille, était 4ème avant le combiné, mais cette nouvelle série se bloquait après la liaison "Full in Back out tendu - tempo" (qui devrait en faire l'une des meilleures séries mondiales dans l'avenir), une erreur qui ne pardonne pas pour le classement final.

A retenir : * la 2ème note en vrille (9.73) très intéressante en vue des Chpts du Monde.

* le travail à réaliser sur la liaison majeure.

Notes : 9.37, 9.73, 5.08 = 24.18 pts = 17ème



P.VILLIEN et F.BARDY très bien entourés par Natacha MATCHUGA, Présidente de la Fédération Russe de Trampoline, au centre, le Président de la Région de Krasnodar, et Vitali DOUBKO, entraîneur.

COUPE VOLKOV - TUMBLING

Eric DOUSSINAULT, conscient du fait qu'il présentait des séries trop justes pour cette compétition, a tenté et, hélas raté, une série "combiné" certainement au dessus de son niveau actuel.

Il obtient toutefois des notes correctes en séries salto et vrille.

Ce tournoi fut pour Eric un excellent apprentissage et lui a montré quel travail il doit réaliser pour atteindre le niveau IFSA international.

Notes : 9.35, 9.21, 4.36 = 22.92 pts = 18ème

Chrystel ROBERT perd un point et la 1ère place de la compétition à cause d'une pose de mains en série salto. Toutefois, elle atteint deux buts :

* réaliser l'enchaînement "Dble salto AR - tempo", 1er salto réalisé en position tendue, le 2ème en position carpée. Cet enchaînement remplacera l'ancienne série salto, afin de pouvoir passer au dessus de la note de 9.80 pts.

* effectuer la série vrille en position tendue.

La série "combiné" est toujours d'une excellente valeur (9.88), meilleure note de la compétition. Il reste six mois pour peaufiner ces séries, l'objectif étant une moyenne supérieure à 9.80, nécessaire pour espérer gagner les Championnats du Monde.

Notes : 8.80, 9.64, 9.88 = 28.32 = 5ème

Corinne ROBERT présentait aussi un nouveau

programme en série salto. Une rupture de rythme et une pose de mains la laisse à 8.16.

Il faudra résoudre le problème poids/puissance pour améliorer la liaison "Dble salto AR tendu/carpé - Flip".

En série vrille, il faut pour les Championnats du Monde passer aux positions tendues.

La série "combiné" est tout à fait correcte, (9.52), mais encore un gros déséquilibre final pénalisé de 0.3 pt.

Notes : 8.16, 9.58, 9.52 = 27.26 = 9ème

Les autres participants : IGNATENKOV et KRIJANOVSKI préparent, eux aussi, les Championnats du Monde. Ils laissent échapper la victoire en tentant des séries encore en travail.

Leurs séries pour RENNES seront impressionnantes :

IGNATENKOV R. F. // . ^ . F. F.
 R. F. 1//. ^ . F. F. 1//2
 R. F. // . ^ . F. F. 1//1

KRIJANOVSKI R. F. // . ^ . ^ . F.
 R. F. 1//. ^ . ^ . F. 4
 R. ^ . ^ . ^ . ^ . F.

Stevè ELLIOT, toujours présent à 32 ans, finit à la 4ème place.

Chez les filles la russe PANIVAN sera une sérieuse prétendante au titre mondial. Elle réalise "Dble tendu - tempo" de fort belle manière.

Christophe LAMBERT - C.T.R.

COUPE DOBROVLSKI - TRAMPOLINE

Moi qui rêvait d'assister au Championnat d'URSS, non seulement je l'ai vu, mais les athlètes "venus d'ailleurs" y ont participé.

30 garçons (dont 24 ex-soviétiques)
28 filles (dont 21 ex-soviétiques)

Seuls, les allemands, danois, une canadienne, et nos français, étaient présents pour essayer de perturber leur compétition.

De nombreuses républiques étaient représentées :

RUSSIE = MOSKALENKO, DANILCHENKO, LUSHINA, MERKULOVA
UKRAINE = TIABUS, BUHOTSEV
BIELORUSSIE = MOROSOV
OUZBEKISTAN = POLIARUSH
GEORGIE = ABRAMASHUILI, DOBONADZE

etc ... Bref ! Noyés au "Pays des Soviets" !!

Les Résultats

Alice BESSEIGE manque son imposé, se rattrape bien sur le libre, mais termine 22ème.

Nathalie TREIL, modifiant la fin de son libre, prend la 11ème place (59.7).

Fabrice HENNIQUE, auteur d'une belle performance avec 64.7, échoue, lui aussi, de peu pour la finale (12ème).

Fabrice SCHWERTZ, 6ème avant la finale (66.1), manque celle-ci (9 touches) et retourne à la 10ème place.

Associés pour l'épreuve synchronisée, les deux "Fabrice" obtiennent une très belle 4ème place derrière 2 équipes russes et l'équipe danoise.

Ces résultats, sans être vraiment bons, sont assez encourageants, surtout chez les garçons, cette compétition étant d'un niveau exceptionnel ;

11 garçons avec 13 et plus en difficulté !

64.90 pts étaient nécessaires pour entrer en phase finale. Rappelons qu'au dernier Championnat d'Europe (1991), 62.80 pts suffisaient !

Il est vrai qu'il n'y avait, à ces Championnats d'Europe, que 4 soviétiques !

Les Vainqueurs

Individuel G = MOSKALENKO 108.50 pts

Individuel F = MERKULOVA 101.80 pts

Synchronisé G = MOSKALENKO/DANILCHENKO 136.10

Synchronisé F = MERKULOVA/LUSHINA 132.90

Franck BARDY - Entraîneur National

* * * * *

NOS DERNIERS CONTACTS

- 5 FEVRIER : L.KAZMIERCZAK, M.GERARD, et P.VILLIEN ont rencontré Philippe GRAILLOT, Directeur des Sports, pour discuter du Contrat d'Objectif 1992.
- 14 au 16 FEVRIER : L.KAZMIERCZAK et S.SAGUEZ ont été accueillis chez Christian SCHWERTZ, Vice-Président FFTSA et Président du C.R. RHONE-ALPES. Ils se sont rendus ensemble à TIGNES pour assister à la finale du Saut Acrobatique où ils ont pu rencontrer Marcel ROSSI, Président de la Commission Ski Acrobatique, et revoir avec plaisir Jean-Marc BACQUIN, ancien trampoliniste reconverti au "ski-acro".
- 27 FEVRIER : L.KAZMIERCZAK a reçu, au siège fédéral, Maurice MALLET afin que ce dernier lui présente le projet d'un superbe complexe sportif, spécifique à nos disciplines, à EVIAN.
- 10 au 13 MARS : L.KAZMIERCZAK s'est rendu en Région PACA où il a pu rencontrer diverses personnalités dont Mr BUNOZ, Maire-adjt d'ANTIBES, chargé des Sports, et Mr VANESSE, Directeur du CREPS.

A PROPOS DE LA VRILLE ARRIERE

Cette figure que l'on peut considérer comme un fondamental du trampoline a suivi ces dernières années, chez de nombreux pratiquants, une évolution curieuse et malheureusement négative !

Revenons en arrière d'une quinzaine d'années. Qui apprenait cette figure aux compétiteurs ?

Michel ROUQUETTE et quelques rares initiés, car le niveau général de l'ensemble des compétiteurs était moins élevé.

L'évolution du nombre des compétiteurs, et surtout des entraîneurs, a vu l'apprentissage de cette figure se réaliser dans les clubs et non plus à l'occasion des rares regroupements existants à cette époque.

Alors que la vrille arrière était particulièrement soignée lors de son apprentissage, elle est devenue plus banale et, les entraîneurs voulant souvent aller trop vite, en ont-ils négligé les principes fondamentaux.

Je voudrais, au travers de cet article, repréciser la notion du "SHOT" dans la vrille et, au delà, redéfinir les phases principales durant l'apprentissage.

La phase la plus importante de cette figure est bien entendu le départ.

Les erreurs durant la phase de départ seront irrécupérables.

Tout le monde a entendu parler du "SHOT", dans la vrille ou bien dans d'autres exercices.

Qu'est-ce que le SHOT en règle générale ? Après une mise en extension du haut du corps (création de la rotation), c'est l'action qui rend solidaire les jambes du tronc, et qui évite la déformation du corps.

Le résultat de cette action permet de placer les jambes dans le prolongement du corps (aplatissement). Plus cette action sera dynamique, plus court sera le temps entre la position arquée (créatrice de la rotation transversale) et la position plate (favorable à la rotation longitudinale).

Cette action de SHOT est le résultat de la mise en tension des muscles du plan antérieur du corps (ex : abdominaux).

Par conséquent, plus cette mise en tension sera importante, plus le SHOT sera fort, et plus la quantité de rotation transversale créée sera grande.

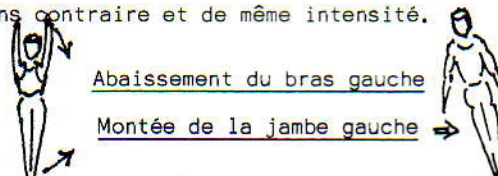
Qui n'a pas entendu les consignes suivantes : "SHOT" à gauche ! ou "SHOT" à droite !

Il est vrai que lorsque l'on observe un trampolineur dans "FULL" ou "Dble FULL", ce dernier désaxe ses pieds sur la gauche (pour

un vrilleur à gauche), mais ceci est et doit être uniquement la conséquence mécanique de l'abaissement du bras gauche.

C'est le principe fondamental de la "loi de Newton" (action - réaction).

Toute action dans un sens entraîne une réaction de sens contraire et de même intensité.

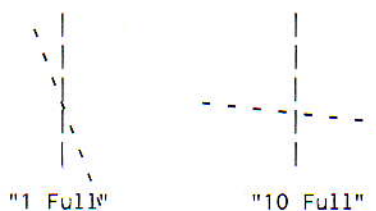


L'abaissement du bras gauche entraîne la montée latérale de la jambe gauche.

Ainsi, dans une vrille arrière à gauche, la jambe droite est solidaire de la gauche, et plus l'action du bras est importante, plus la réaction des jambes l'est, et par là-même, plus grand est l'écartement du trampolineur par rapport à l'axe initial.

Un trampolineur en "1 Full" peut être désaxé d'environ 10°, alors que celui qui ferait "10 Full" pourrait frôler les 90°.

Axe de départ Axe de départ



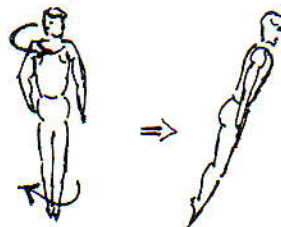
- - - - - = position du corps pendant l'exercice

A la fin de l'exercice, la remontée du bras replace les jambes dans l'axe (action - réaction).

Il est clair que l'écartement de l'axe est la conséquence mécanique du déclenchement de la vrille mais il ne faut pas placer volontairement les jambes sur la gauche car cela aurait des conséquences fâcheuses.

Il y a confusion, chez beaucoup, entre une consigne pédagogique et le résultat d'une action mécanique pure.

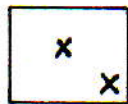
Prenons l'exemple d'un trampolineur vrillant à gauche et ayant une anticipation de l'épaule gauche dans la toile ; cela entraîne généralement un déplacement des jambes sur la droite. (Action = épaule, rotation gauche → Réaction = jambes, rotation droite, et désaxé sur la droite.)



Cette fois-ci, le trampoliniste est désaxé dans la mauvaise direction (à droite au lieu de gauche). Il faut alors essayer de le corriger en lui faisant replacer les jambes dans le bon axe, en donnant la consigne suivante : "SHOT" à gauche !

Tant que la correction ne dépasse pas le plan vertical, il n'y a pas de problème, mais lorsque l'on franchit ce plan volontairement, cela entraîne :

1. de la surrotation longitudinale,
2. un déplacement généralement sur la toile de la gauche vers la droite.



impacts sur la toile

Il est intéressant de corriger le placement des jambes au départ de la vrille mais encore plus efficace de corriger, à ce moment, le placement des épaules.

Il ne faut donc pas confondre consignes pédagogiques et mouvements techniques.

Ce mauvais départ pourra créer des difficultés pour la suite de la progression.

Les figures concernées sont les suivantes :

- * 1 Full
- * 2 Full
- * 3 Full
- * Half in Half out fliffis (Pike et Tuck)
- * Full in Full out fliffis (Lay et Puck)
- * 1½ in 1½ out fliffis (Lay et Puck)
- * Miller (2½ + ½) (Lay et Puck)

Rappel de la phase d'apprentissage de la vrille arrière :

1. Part méthode classique :
 - * ½ ventre
 - * ½ vrille piqué américain
 - * ½ vrille salto avant carpé
 - * ½ vrille salto avant carpé + ½ vrille TARD

Tout ceci n'est valable qu'à condition que le trampoliniste travaille au départ dans un plan vertical et qu'il n'y ait pas d'anticipation au niveau de l'épaule gauche (pour une vrille à gauche).

Si le départ est réalisé avec des jambes décalées sur la droite, ou sur la gauche, par rapport au plan vertical, et que la correction ne se réalise pas, il vaut mieux changer de méthode.

2. Travail à partir du salto arrière tendu avec un déclenchement de la vrille très tôt (dès que les pieds ont quitté la toile).

Quelle que soit la méthode utilisée, il faut veiller à demander au trampoliniste de bien pousser le bassin et d'avoir un "SHOT" dynamique droit devant lui.

N'oublions pas que la vrille arrière est un FONDAMENTAL au trampoline et que les petits défauts au départ peuvent prendre beaucoup d'importance au fil du temps.

D'autre part, une vrille juste au début de l'apprentissage peut fort bien se dégrader.

N'ayons pas peur de prendre notre temps et de faire parfois des retours en arrière sur des figures fondamentales telles que la vrille arrière, le Barani, le 3/4 avant, le tomber dos, etc ...

Franck BARDY - Entraîneur National

ANNONCES DIVERSES

ENTRAINEURS ETRANGERS

De nombreuses **DEMANDES D'EMPLOI**

proviennent actuellement d'entraîneurs ou de compétiteurs internationaux de l'**ex-URSS**

Les clubs français intéressés s'adresseront à la FFTSA qui leur transmettra tous les renseignements à ce sujet.

TRAMPOLINE D'OCCASION

La **Salésienne d'ANNECY RECHERCHE** un Trampoline d'occasion
Prendre contact avec :
Clément BRUN au (16) 79 35 30 35

FLOWER CUP

La 10^e édition de la "**ALSMEER FLOWER CUP**" destinés aux trampolinistes des clubs aura lieu le **20 MARS 1993**

DEMANDES D'ENTRAINEUR

Pour la rentrée de **SEPTEMBRE 1992** Deux clubs recherchent :

ENTRAINEUR TRAMPOLINE

Club d'**ANTONY**, contacter David FUCHS (16-1) 46 66 17 76
Club de **NOGENT**, contacter Claude TELLIEZ (16-1) 48 72 94 82

ANIMATION TRAMPOLINE

Du travail pour l'été : LES GETS (Hte-SAVOIE) - LE PRE St JEAN (92)
Pour Les GETS, contacter **Mr MUGNIER** - Office du Tourisme - (16) 50 75 80 80
Pour le Pré St Jean, contacter **Mr CASSAGNE** - DDJS 92 - (16-1) 40 97 20 00

OU PRATIQUER VOTRE DISCIPLINE

FAVORITE

cet été ?

BAUDUEN (Var)

A partir de 10 Ans, des stages de TRAMPOLINE sont organisés à BAUDUEN, Haut Var sur le Lac de St CROIX.

Du 13 Juillet au 29 Aout, stage d'une semaine renouvelable avec Association agréée.

Entraînement TRAMPOLINE matin et après midi 2 H X 2.

Toutes possibilités complémentaires envisageables :
Multi-Sports : Tennis, Equitation, Planche à Voile, Voile
Escalade, Arts Martiaux.
Langues : Anglais, Allemand.

Exemple : Anglais ou activités sportives le matin et, entraînement TRAMPOLINE l'après midi.

Départ : Paris, Lyon, Marseille Train et Car.

Pour tous renseignements : Alain et Tristan HAMON 45 95 16 60 à Villecresnes 94440. Après midi et soir.

LE GRAND BORNAN (Haute-Savoie)

☐ DATES

STAGE 1/ DU 29/06 AU 03/07 STAGE 6/ DU 03/08 AU 07/08
STAGE 2/ DU 06/07 AU 10/07 STAGE 7/ DU 10/08 AU 14/08
STAGE 3/ DU 17/07 AU 21/07 STAGE 8/ DU 17/08 AU 21/08
STAGE 4/ DU 20/07 AU 24/07 STAGE 9/ DU 24/08 AU 28/08
STAGE 5/ DU 27/07 AU 31/07 STAGE 10/ DU 31/08 AU 04/09

☐ ACCES AUX STAGES

Ces STAGES organisés durant la saison estivale sont ouverts :
- A tous les débutants dans le cadre d'un perfectionnement.
- A tous les débutants dans le cadre d'une initiation
- A tous les pratiquants dans le cadre du perfectionnement .
Un enseignement personnalisé, et par groupes de niveaux, permet de réaliser d'énormes progrès dans une période propice à l'apprentissage de figures nouvelles.
Ces stages conditionnent souvent les changements de catégories.

☐ TARIFS

	STAGES SEMIS INTENSIFS	INTENSIFS	GITE
UNE SEMAINE	700 F	1100 F	700 F
DEUX SEMAINES	1100 F	1850 F	1600 F
TROIS SEMAINES	1450 F	2400 F	2570 F
QUATRE SEMAINES	1800 F	2900 F	3530 F

☐ FORFAITS GROUPES : Pour une même semaine (hors hébergement)

- 5 Personnes : 1 semaine 1000 frs / personne
2 semaines 1500 frs / personne
- 6 Personnes : 1 semaine 900 frs / personne
2 semaines 1300 frs / personne
- 7 Personnes : 1 semaine 800 frs / personne
2 semaines 1150 frs / personne
- 8 Personnes : 1 semaine 700 frs / personne
2 semaines 1000 frs / personne

Au dessus de 8 personnes, le tarif reste identique.
L'accès aux stages est gratuit pour les compétiteurs de catégorie Nationale A, sélectionnés aux Championnats de France 1992.

Renseignements : C.SCHWERTZ - Tél 76 52 22 04 ,

EVIAN (Haute-Savoie)

DATES DES STAGES 1992

N° 1	5 Juillet au 11 Juillet	N° 6	9 Août au 15 Août
N° 2	12 Juillet au 18 Juillet	N° 7	16 Août au 22 Août
N° 3	19 Juillet au 25 Juillet	N° 8	23 Août au 29 Août
N° 4	26 Juillet au 1 ^{er} Août	N° 9	30 Août au 5 Septembre
N° 5	2 Août au 8 Août		

SEMAINES CHAMPION

GYMNASTIQUE

du 16 au 22 Août : avec Patrick MATHIONI,
4 participations aux championnats du monde de gymnastique,
4 participations aux Jeux Olympiques de Séoul,
présélectionné pour les prochains Jeux Olympiques de Barcelone.

TUMBLING

du 9 au 15 Août : avec Philippe CHAPUS,
champion du monde par équipe en 1988 et 4^e individuel,
champion d'Europe par équipe et vice-champion d'Europe individuel.

TRAMPOLINE

du 16 au 22 Août : sous la direction de Maurice MALLET,
ex-entraîneur de l'équipe de France de tumbling,
entraîneur en trampoline de l'équipe de France de ski acrobatique (saut).

SKI ACROBATIQUE

du 23 au 29 Août : avec Gérard MÉDA, entraîneur national

ACROSPORT

du 26 Juillet au 1^{er} Août :
avec G. et K. ZILENSKI, entraîneurs de l'équipe nationale polonaise

TARIF DES STAGES 1992

(par semaine)

• Stage avec hébergement en pension complète	2.400 FF
• Stage sans hébergement	1.400 FF
• Clubs et groupes sans hébergement (à partir de 10 personnes)	1.000 FF

Renseignements : C.I.S.A. - Parc Municipal
74500 EVIAN - France - Tél. 50.75.44.22 - Fax 50.75.67.82

☐ STAGES GRATUITS DE FORMATION DE CADRE

Vous voulez ouvrir un club, et vous former pendant l'été...
Vous êtes entraîneur, et vous souhaitez améliorer votre niveau technique, voir des figures nouvelles, préparer un programme pour la saison suivante...
Quelques figures vous posent des problèmes de réalisation chez certains compétiteurs...
Votre club n'a pas suffisamment de juges...
Vous souhaitez développer votre équipe d'encadrement...
Vous souhaitez préciser vos connaissances et les sanctionner par un diplôme...
Vous souhaitez partager avec vos jeunes une expérience technique nouvelle...
☐ CHOISISSEZ UN STAGE DE CADRE GRATUIT !

NON STOP sur 9 semaines, vous pouvez vous former, préparer...

- ☐ diplôme d'initiateur
- ☐ Brevet Fédéral 1er degré Trampoline
- ☐ Brevet Fédéral 1er degré Tumbling
- ☐ Brevet Fédéral 1er degré Acrosport
- ☐ Juge Trampoline
- ☐ Juge Tumbling
- ☐ Juge Acrosport

- passage de diplômes toutes les fins de semaine.
- Travail en contrôle continu. Cours théoriques. Pédagogie appliquée,...
- Accès aux hébergements : tarifs et conditions identiques aux stagiaires classiques.
- renseignements par téléphone au : 76.52.22.04.

☐ HORAIRES

Nos stages vont d'une à plusieurs semaines; ils peuvent être envisagés de manière intensive ou semi-intensive.

- ☐ STAGES INTENSIFS : 20 Heures par semaine sur 5 jours.
Horaires : 10h 12h ; 14h 16h
- ☐ STAGES SEMI-INTENSIFS : 10 Heures par semaine sur 5 jours ou accord sur une durée plus courte.
Horaires : 10h 12h ou 14h 16h
- ☐ STAGES COMBINES DE PLUSIEURS DISCIPLINES :
4 h par jour à répartir avec l'encadrement.

Les stages commencent le lundi MATIN, 9h30 (accueil sur le Centre Acrobatique), et se terminent le vendredi SOIR.
Le centre acrobatique reste à la disposition des stagiaires en dehors des cours.